

95 FOOT OFFICIEL

District du Val-d'Oise de Football


Terre de jeu & d'équilibre

N°633 - ÉDITION DU 03 MARS 2023



ACTUALITÉS COMMISSIONS

- Statuts et Règlements
- Calendrier et Organisation des Compétitions
- Calendrier et Organisation des Compétitions Section Féminine
- Organisation des Coupes Départementales
- Foot Animation Section Féminine
- Féminines
- Terrains & Installations sportives
- Finances
- Désignation des Délégués
- Fair-Play et Ethique



La 500ème arbitre



Ce jeudi 2 mars 2023, le DVOF a célébré sa 500ème arbitre : Gaëlle, en la présence de l'arbitre internationale Stéphanie Frappart.

Début de la campagne Projets Sportifs Fédéraux

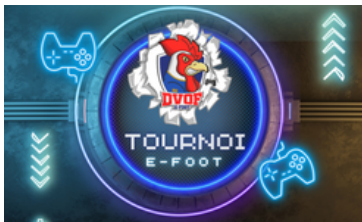


La campagne ANS-FFF dans le cadre du dispositif "Projets Sportifs Fédéraux" 2023 sera lancée de manière imminente.

L'AS Saint-Ouen l'Amône en position de se qualifier pour les 1/4 de la Coupe Nationale du Foot Entreprise.



La phase finale du Challenge Départemental E-Foot 2023 se déroulera au DVOF le vendredi 03 mars 2023.



L'Entente Sannois-Sannois-Saint-Gratien s'accroche pour rester en National 3 avec un match nul contre Aubervilliers CSM.



Crédit Mutuel

val d'oise
le département



EKINSport

Gourman Dit
RECEPTION

EAGLES




Terre de jeu & d'équilibre



STATUTS ET RÈGLEMENTS

COMMISSION RESTREINTE DU 27 FEVRIER 2023

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

**DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
(Art 44.4)**

CHAMPIONNAT

Cvo - Crédit Mutuel U15 F. / Phase 1 / Poule Unique

Journée du 25 FEVRIER 2023

Montmagny Fc 1	Eragny Fc 1	Les deux clubs responsables
----------------	-------------	-----------------------------

Montmagny Fc 1 : AVERTISSEMENT

Eragny Fc 1 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Seniors D4 / Phase Unique / Poule A

Journée du 26 FEVRIER 2023

Montsoul Baillet Us 2	Arnouville F. As 2	Les deux clubs responsables
-----------------------	--------------------	-----------------------------

Montsoul Baillet Us 2 : AVERTISSEMENT

Arnouville F. As 2 : 100€ AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Cvo - Crédit Mutuel 18 Ans / Phase 1 / Poule Unique

Journée du 26 FEVRIER 2023

St Ouen L'Aumone As 1	Entente Ssg 1	Les deux clubs responsables
-----------------------	---------------	-----------------------------

St Ouen L'Aumone As 1 : AVERTISSEMENT

Entente Ssg 1 : AVERTISSEMENT



La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

Cvo Vétérans + 55 Ans / Phase 1 / Poule Unique

Journée du 26 FEVRIER 2023

Entente Ssg 25	Cormeillais Acs 25	Les deux clubs responsables
----------------	--------------------	-----------------------------

Entente Ssg 25 : AVERTISSEMENT

Cormeillais Acs 25 : AVERTISSEMENT

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.

**DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF RECTIFICATIF du PV du 18 FEVRIER 2023
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
(Art 44.4)**

U10-U11 (Série 4) Phase 2 / Phase 2 / Poule I

Journée du 18 FEVRIER 2023

Eaubonne Csm 1	Villiers Le Bel Fc 1	Les deux clubs responsables
----------------	----------------------	-----------------------------

Eaubonne Csm 1 : RETRAIT AMENDE

Villiers Le Bel Fc 1 : RETRAIT AVERTISSEMENT

U10-U11 (Serie 4) Phase 2 / Phase 2 / Poule J

Journée du 18 FEVRIER 2023

Eaubonne Csm 2	Villiers Le Bel Fc 2	Les deux clubs responsables
----------------	----------------------	-----------------------------

Eaubonne Csm 2 : RETRAIT AVERTISSEMENT

Villiers Le Bel Fc 2 : RETRAIT AVERTISSEMENT

U 16 D3 / Phase Unique / Poule D

Journée du 19 FEVRIER 2023

E.S. Herblay 2	Puiseux Louvres 95 1	Les deux clubs responsables
----------------	----------------------	-----------------------------

Puiseux Louvres 95 1 : ANNULATION DU MATCH PERDU

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 28 FEVRIER 2023

Présents : Mme Sylvestre (Présidente) - MM. Pézière - Sénégal - Traon – El Fakri

Assiste : M. Podan-Mavounzy (Comité)

Excusés : M. Cokgul - Ndiaye

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2022/2023)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION

ART. 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

ENGAGEMENTS

INFORMATION IMPORTANTE

En raison d'un bug informatique sur le site Internet du DVOF, la COC demande aux clubs de vérifier toutes leurs rencontres à venir dans FootClubs



RETOUR COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS Du 20 Février 2023

La commission décide :

ENT. ECOUEN BOUFFEMONT

U16 D2 Poule B

Match n° 24689438 du 22/01/2023

GOUSSAINVILLE FC 1 / ENT ECOUEN BOUFFEMONT 1

GOUSSAINVILLE FC 1	0 but	-1 pt
ENT ECOUEN BOUFFEMONT	1 but	3 pts

SAINT BRICE FC

U18 D2 Poule B

Match n° 24685440 du 05/02/2023

SAINT BRICE FC 2 / DEUIL ENGHIEU FC 1

DEUIL ENGHIEU FC 1	0 but	-1 pt
SAINT BRICE FC 2	1 but	3 pts

SAINT BRICE FC

U14 D4 Poule B

Match n° 24696333 du 05/02/2023

SAINT BRICE FC 1 / PERSAN US 03 3

PERSAN US 03 3	0 but	-1 pt
SAIT BRICE FC 2	2 buts	3 pts

CLUBS EN INFRACTION COMPTE CLUB

- CDM D1 match n°24668511 PUISEUX LOUVRES FC : moins 1 point
- Seniors Féminines D1 Match n° 24699953 MONTMORENCY FC : moins 1 point

RETOUR APRES AUDITION

Après avoir reçu le représentant du club d'AUVERS, la Commission lui a expliqué les obligations et les conséquences sur la suite du championnat de l'équipe SENIORS 1 à la suite du forfait général de leur équipe SENIORS 2.

CONVOCATION

La Commission convoque pour le mardi 07 MARS 2023 à 18h30 :

Pour le club du FC PIERRELAYE

M le Président ou son Représentant

Motif : équipe SENIORS D3



COURRIERS DES CLUBS

FOSES UF

Courriel du 22/02/2023

La COC ne peut répondre à votre demande. Manque accord écrit de votre adversaire

DATES – TERRAINS – HEURES (FOOTCLUBS)

U14 D3 Poule B

Match n°24694726 du 27/05/2023

SAINT PRIX ES 1 / ECOUEN BOUFFEMONT 2

Nouvelle date : 20/05/2023

Nouvel horaire : 15H

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

Anciens D1

Match n°24672945

NEUVILLE SUR OISE 11 / CERGY PORTUGAIS 11

Nouvelle date : 07/05/2023

Demande non recevable, match maintenu au 05/03/2023

MATCHES À JOUER

18 MARS 2023

U14 D4 Poule C

Match N° 24696388

AUVERS ENNERY FC 1 / ARGENTEUIL FC 3

En application de l'article 20.4 du RS du DVOF, match remis deux fois

Match à jouer sur les installations du FC Argenteuil le 18/03/2023

U14 D4 Poule B

Match N° 24696298

HERBLAY ES 1 / MONTMORENCY FC 2

08 AVRIL 2023

U14 D2 Poule B

Match n°24689859

FOSES UF 1 / ERAGNY FC 1

U14 D3 Poule B

Match n°24694645

PUISEUX LOUVRES 95 1 / VIARMES BELLOY BEAUM 1

09 AVRIL 2023

U18 D3 Poule A

Match n°24685540

ENT CHAMPAGNE BEAUM 2 / ENT MARLY FONTENAY 1



U16 D1

Match n°24689127
ESSG 2 / GARGES FCM 1

30 AVRIL 2023

U18 D3 Poule B

Match n°24685545
ENT CHAMPAGNE BEAUM 2 / SARCELLES AAS 3

21 MAI 2023

Vétérans +45 ans

Match n°25039265
FONTENAY FC 15 / GARGES FCM 15

30 MAI 2023

U18 D3 Poule A

Match n°24685511
PIERRELAYE FC 1 / GOUSSAINVILLE FC 2

Secrétaire de Séance

M. Patrick SENEAL

Présidente de Séance

Mme SYLVESTRE



COMMISSION CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPETITIONS SECTION FEMININE

Commission du 27 FEVRIER 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal sans liste des matches concernés) = 50€

-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = 102€

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis après-midi à partir de 14h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

U15F

LA JOURNEE 4 PREVU LE 18 MARS 2023 SERA REPORTEE
INTEGRALEMENT LE 01/04/23



COURRIERS

PERSAN US 03

Mail du 13/02/23

Nous avons bien reçu votre courrier concernant vos différents questionnements ou réserves.

LAURA DUPUIS

C'est une compétition existante à qui on a attribué un nom, comme l'ensemble des coupes DVOF pour rendre hommage à des personnes du district. Le devoir de mémoire en amont des compétitions est propre à chaque personne ou club.

Concernant l'organisation du 1^{er} tour en five, il est vrai que c'est dommage autant de forfaits. Pour les temps de jeux c'était annoncé et aucunes réserves et réclamations n'ont été effectuée le jour de l'épreuve ou en amont !

FESTIVAL U13F

Les arbitrages sont à la charge des clubs sur les premiers tours, les arbitres officiels sont nommés uniquement pour les finales filles et garçons.

Les clubs doivent s'arbitrer à tour de rôle, sauf si accord tout autre fonctionnement est accepté.

A la relecture de votre feuille de centre nous constatons aucune réserve ou réclamations des clubs présents pour l'arbitrage uniquement par le club recevant.

LAURA DUPUIS

RESULTATS DU 1^{er} TOUR DU 28 ET 29 JANVIER 2023

QUALIFIES DU 1^{er} TOUR EN FIVE

1. ECOUEN FC - groupe A
2. OSNY FC - groupe A
3. ST PRIS ES - groupe B
4. GROSLAY FC - groupe B
5. SARCELLES AAS - groupe C
6. COSMO TAVERNY - groupe C
7. ENTENTE SOISY-ESSG - groupe D
8. ERAGNY FC - groupe D
9. CERGY PONTOISE FC - groupe E
10. ARGENTEUIL RC - groupe E
11. FRANCONVILLE FC - groupe F
12. ST BRICE FC - groupe F

AMENDES

GOUSSAINVILLE FC

Licence non valide à la date de l'épreuve – NOZIL LEGER SHEENA 9604084543 **120€**

Disqualification de l'équipe

GONESSE RC

Licence non valide à la date de l'épreuve – SANAC LANA 9608235465 **120€**



RENCONTRES REPORTEES

LES RENCONTRES CI-DESSOUS DOIVENT ETRE AUTOMATIQUEMENT INVERSEES SI LE 1^{ER} CLUB CITE NE PEUT RECEVOIR – ARTICLE DU 6 DU REGLEMENT

11 MARS 2023

U15F

Groupe B

Match 25554607 du 21/01/23

PERSAN US 03 1 / MONTMORENCY FC 2

U15F

Groupe A

Match 25520404 du 11/02/23

FRANCONVILLE FC 1 / ENTENTE BEAUMONT MOURS 1

25 MARS 2023

U15F

Groupe B

Match 25554607 du 21/01/23

PERSAN US 03 1 / MONTMORENCY FC 2

08 AVRIL 2023

U15F

Groupe B

Match 25554601 du 14/01/23

MONTMORENCY FC 2 / ST PRIX ES 1

U15F

Groupe A

Match 25520398 du 14/01/23

ST OUEN L'AUMONE AS 1 / ENT BEAUMONT MOURS 1

MODIFICATIONS – DATES – HORAIRES - LIEUX

ST PRIX ES

U15F – Groupe B

Match 25554634 du 13/05/23

ST PRIX ES 1 / ECOUEN FC 1

Modification de Lieu-Date- Horaire

*La rencontre aura lieu au stade Georges Glatigny 3 à St Prix

*A la date du 13/05/23 à 15h00



APPEL A FEUILLE DE MATCHS

CHAUMONTEL LUZARCHES

SENIORS F

Match 25555356 du 03/02/23

1er appel le 06/02/23

2^{ème} appel le 13/02/23

MONTMORENCY FC

U15F Groupe B

Match 25554613 du 11/02/23

1er appel le 13/02/23

2^{ème} appel le 27/02/23

FEUILLES DE MATCHS

**Nous vous rappelons que le DVOF à mis en place dans l'onglet DOCUMENT les nouvelles feuilles de matchs, les seuls à être recevables si pas d'utilisation de la FMI et pour FAL.
Ci-dessous la procédure.**

ETAPE 1



FOOTBALL

Terre de Jeu et d'Équilibre

ACCUEIL DISTRICT EPREUVES PRATIQUES FORMATIONS TECHNIQUE ARBITRAGE CLUBS MÉDIAS DOCUMENTS

EN CE MOMENT COVID 19

COMPÉTITIONS

ETAPE 2


[CALENDRIERS](#)
[FMI](#)
[PROCÈS-VERBAUX](#)
[PARLONS SANTÉ](#)
[FORMULAIRES](#)
[FAFA](#)
[RÈGLEMENTS](#)
[95 FOOT OFFICIEL](#)
[LE MAG TECHNIQUE](#)
[CAHIERS FÉMININS](#)
[NEWSLETTER](#)

ETAPE3

[Saison 2022-2023](#)
[Saison 2021-2022](#)
[Saison 2020-2021](#)

Sélectionnez une catégorie	Les dernières publications	
FICHE D'ADHÉSION AEF95 >	Publié le 17-01-2023 Football d'animation	Publié le 16-01-2023 Football d'animation
PRÉPARATION INCIDENT MATCH >	Les règles du jeu de U6 à U13	Feuille de plateau U6 / U7
TECHNIQUE >		
COMMISSION >		
FEMININES >	Publié le 16-01-2023 Football d'animation Feuille de plateau U8 / U9	Publié le 16-01-2023 Football d'animation Feuille d'engagement plateau U6 / U7 & U8 / U9
FOOTBALL D'ANIMATION >		
FUTSAL >		
ARBITRAGE >	Publié le 11-01-2023 FEMININES Feuille de présence U7 Féminines	Publié le 11-01-2023 FEMININES Feuille de présence U9 féminines
FEUILLE DE MATCH >		
TERRAIN IMPRATICABLE >		
DÉCLARATION D'UNE ENTENTE >	Publié le 11-01-2023 FEMININES	Publié le 28-09-2022 Futsal



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 28 FEVRIER 2023

Présents : Mr Valorz- M. Maillet - M. Lacour

Absents excusés : Mme Cyprien - M. Moukrim - M. N'Diaye

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30

- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



APPEL A CANDIDATURE COUPE COMITE

La commission des Coupes est à la recherche d'un club pour l'organisation des FINALES COMITE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL qui auront lieu le :

LE 18 MAI 2023

Nous vous informons que pour une bonne organisation le complexe devra être munis au minimum de :

- 6 vestiaires
- 2 terrains

Merci de nous faire parvenir par boîte officielle de vos clubs vos candidatures.

APPEL A CANDIDATURE COUPE DU VAL D'OISE

La commission des Coupes est à la recherche d'un club pour l'organisation des FINALES COUPE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL qui auront lieu le :

LE 17 et 18 JUIN 2023

Nous vous informons que pour une bonne organisation le complexe devra être munis de :

- 10 vestiaires au minimum
- 2 terrains

Merci de nous faire parvenir par boîte officielle de vos clubs vos candidatures.



VAINQUEURS - RAPPEL DES COUPES DU VAL D'OISE

SENIORS 1 – COUTELIER
ST OUEN L'AUMONE AS

U18
ARGENTEUIL RC

U16
ARGENTEUIL RC

U14
ST LEU 95 FC

+45 ANS
NEUVILLE SUR OISE AS

+55 ANS
CORMEILLAIS ACS

ANCIENS
HERBLAY SUR SEINE FC

CDM
GARGES FCM

FAVA
ERMONT AS

FUTSAL
ATTAINVILLE

VAINQUEURS - RAPPEL DES COUPES DU COMITE

U14
ASSOA

U16
ARGENTEUIL RC

FUTSAL
MARCOUVILLE CITY GP3

Nous vous informons que la date butoir est le 31/03/2023 passée cette date une amende vous sera imputée



COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U14 – CHALLENGE LEFEBVRE





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U16





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U18





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – CDM





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – ANCIENS





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U15F





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U18F





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – +45 ANS





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – +55 ANS





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – SENIORS CHALLENGE ANDRÉ COUTELIER





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – FUTSAL





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – SENIORS FÉMININES





COUPE DU COMITÉ – U14





COUPE DU COMITÉ – U16





COUPE DU COMITÉ – ANCIENS





COUPE DU COMITÉ – SENIORS – CHALLENGE JEAN LESTRUHAUT





COURRIERS

RACING CLUB D'ARGENTEUIL

Footclub du 27/02/2023 accord des deux clubs. CVO seniors

Rencontre le 09/04/2023 à 14h30.

RACING CLUB D'ARGENTEUIL

Mail du 21/02/2023

Pris note de votre courrier concernant le changement d'horaire pour votre match de CVO SENIORS Féminines

Nouvel horaire : 17H00.

ST LEU 95 FC

Footclub du 24/02/2023. Accord des deux clubs. CVO seniors.

Rencontre le 05/03/2023 à 14h30.

Nouvelle installation Stade des Andresys 2 à St Leu la foret.

Prévenir vos adversaires.

SANNIOS ST GRATIEN CVO U14

Footclub DU 28/02/2023.

Nouvelle installation STADE ALBERT TALAR A ST GRATIEN.

Prévenir vos adversaires.

ST LEU 95 FC. Footclub du 21/02/2023. Accord des deux clubs. COMITE ANCIENS

Nouvelle date 05/03/2023 à 9h30.

Nouvelle installation STADE DES ANDRESYS 2 A SAINT LEU LA FORET.

Animateur de séance : M. Maillet

Secrétaire de séance : Mme Cyprien



COMMISSION FOOT ANIMATION SECTION FEMININE

Commission du 27 Février 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récurrence au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal sans liste des matches concernés) = **50€**

-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = **102€**

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée ☹️Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis après-midi à partir de 14h00, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

CHALLENGE U11F L'EPREUVE EST PREVUE LE 11 MARS 2023



COURRIERS

PERSAN US 03

Mail du 13/02/23

Nous avons bien reçu votre mail concernant vos différents questionnements ou réserves.

LAURA DUPUIS

C'est une compétition existante à qui on a attribué un nom, comme l'ensemble des coupes DVOF pour rendre hommage à des personnes du district. Le devoir de mémoire en amont des compétitions est propre à chaque personne ou club.

Concernant l'organisation du 1^{er} tour en five, il est vrai que c'est dommage autant de forfaits. Pour les temps de jeux c'était annoncé et aucunes réserves et réclamations n'ont été effectuée le jour de l'épreuve ou en amont !

FESTIVAL U13F

Les arbitrages sont à la charge des clubs sur les premiers tours, les arbitres officiels sont nommés uniquement pour les finales filles et garçons.

Les clubs doivent s'arbitrer à tour de rôle, sauf si accord tout autre fonctionnement est accepté.

A la relecture de votre feuille de centre nous constatons aucune réserve ou réclamations des clubs présents pour l'arbitrage uniquement par le club recevant.

FESTIVAL U13F

RESULTATS DU 1^{er} TOUR DU 11 FEVRIER 2023

EQUIPES QUALIFIEES POUR LA FINALES DU 01/04/23

CENTRE 1 – ERMONTS AS

CENTRE 2 – ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT

CENTRE 3 – ST OUEN L'AUMONE AS

CENTRE 4 – SARCELLES AAS

CENTRE 5 – ST BRICE FC

CENTRE 6 – ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN

CENTRE 7 – ST PRIX ES

CENTRE 8 – PONTOISIENNE JS

RENCONTRES REPORTEES

**LES RENCONTRES CI-DESSOUS DOIVENT ETRE AUTOMATIQUEMENT INVERSEES SI LE
1^{ER} CLUB CITE NE PEUT RECEVOIR – ARTICLE DU 6 DU REGLEMENT**

11 MARS 2023

U13F

Groupe B

Match 25516881 du 21/01/23

MONTMORENCY FC 1 / FOSSES FU 1

18 MARS 2023

U11F

Groupe C

Match 25514843 du 04/02/23



ST OUEN L'AUMONE AS 1 / PERSAN US 03 1

1 AVRIL 2023

U13F

Groupe C

Match 25517249 du 15/04/23

FRANCONVILLE FC 1 / GONESSE RC 1

MODIFICATIONS – DATES – HORAIRES - LIEUX

ST PRIX ES

U13F – Groupe B

Match 25516887 du 18/03/23

ST PRIX ES 1 / FOSSES FU 1

Modification de Lieu-Date- Horaire

*La rencontre aura lieu au stade Glatigny 3 à St Prix

*A la date du 18/03/23 à 12h

MARS

PLATEAU U9F

PLATEAU U9F DU 11/03/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
ARGENTEUIL FC				
SOKOL THOMAS 06 60 82 65 76	STADE ALAIN MIMOUN, 64 Bld Héloïse, ARGENTEUIL	11H00	FOSSÉS FU	2
			ST BRICE FC	1
			ST PRIX ES	1
			GARGES FCM	1
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			ARGENTEUIL FC	1
			GONESSE RC	1
			MARLY LA VILLE ES	1
			PERSAN US 03	1
			ENT BEAUMONT MOURS	1
			ERMONT AS	1
			COSMO TAVERNY	1
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				14



RASSEMBLEMENT U7F

RASSEMBLEMENT U7F DU 18/03/2023				
CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	NBRE D'EQUIPE
GONESSE RC				
LALOY LAETITIA 06 48 72 04 25	STADE E. COGNEVAUT, Rue de Claret, GONESSE	11H00	FOSSES FU	2
			SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
			GONESSE RC	1
NOMBRE TOTAL D'EQUIPE				5

COUPE U11F

Le 1er tour se jouera le 11/03/23

Le vainqueur de chaque centre qualifié pour la finale départementale du
22/04/23

HORAIRE DE DÉBUT DES RENCONTRES 11H

GROUPE A

Adresse :

***Stade Albert Schweitzer**

***Rue d'Andilly à SOISY S/MONTMORENCY**

- SOISY AM FC
- MONTMORENCY FC
- COSMO TAVERNY

GROUPE B

Adresse :

***Parc des sports**

***Boulevard des sports Ducher à St OUEN L'AUMONE**

- ST OUEN L'AUMONE AS
- DEUIL ENGHIEU FC
- ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT

**GROUPE C**

Adresse :

***Stade Jean Rolland**

***112 rue des Pommiers et saulniers à FRANCONVILLE**

- FRANCONVILLE FC
- PERSAN US 03
- ADAMOIS OL

GROUPE D

Adresse :

***Stade Auguste Renoir**

***Rue du syndicat à ERMONT**

- ERMONT AS
- ENTENTE BEAUMONT MOURS
- ERAGNY FC

GROUPE E

Adresse :

***Stade Georges Glatigny**

***27 rue Pasteur & Victor Hugo à St PRIX**

- ST PRIX ES
- ENTENTE HERBLAY ST LEU
- SARCELLES AAS
-

GROUPE F

Adresse :

***Stade Pierre de Coubertin**

***2 avenue Joliot Curie à GARGES LES GONESSE**

- GARGES FCM
- ARGENTEUIL RC
- CERGY PONTOISE FC

GROUPE G

Adresse :

***Stade Jean Jaurès**

***30 rue Jean Jacques Rousseau à ARGENTEUIL**

- ARGENTEUIL FC
- BELLOY ST MARTIN ASC
- ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN

GROUPE H

Adresse :

***Stade Léon Graffin**

***2 rue de la forêt à St BRICE**

- ST BRICE FC
- FOSSES FU
- GONESSE RC

FEUILLES DE MATCHS

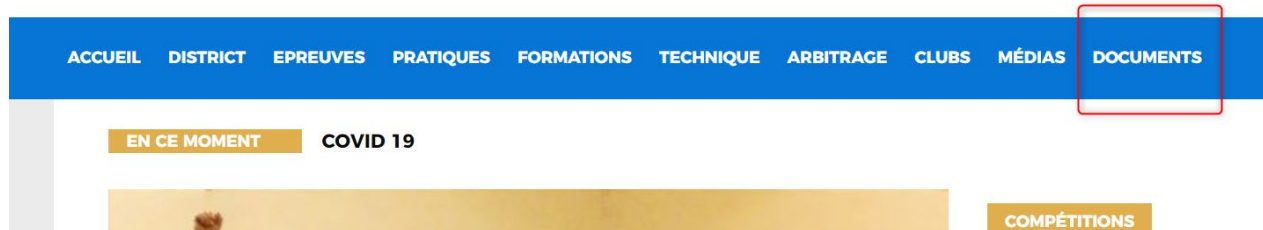
Nous vous rappelons que le DVOF a mis en place dans l'onglet DOCUMENT les nouvelles feuilles de matchs, les seuls à être recevables si pas d'utilisation de la FMI et pour FAL.
Ci-dessous la procédure.

ETAPE 1



FOOTBALL

Terre de Jeu et d'Équilibre



ETAPE 2





ETAPE 3

[Saison 2022-2023](#)
[Saison 2021-2022](#)
[Saison 2020-2021](#)

Sélectionnez une catégorie	Les dernières publications	
FICHE D'ADHÉSION AEF95 >	Publié le 17-01-2023 Football d'animation	Publié le 16-01-2023 Football d'animation
PRÉPARATION INCIDENT MATCH >	Les règles du jeu de U6 à U13	Feuille de plateau U6 / U7
TECHNIQUE >		
COMMISSION >	Publié le 16-01-2023 Football d'animation	Publié le 16-01-2023 Football d'animation
FEMININES >	Feuille de plateau U8 / U9	Feuille d'engagement plateau U6 / U7 & U8 / U9
FOOTBALL D'ANIMATION >		
FUTSAL >	Publié le 11-01-2023 FEMININES	Publié le 11-01-2023 FEMININES
ARBITRAGE >	Feuille de présence U7 Féminines	Feuille de présence U9 féminines
FEUILLE DE MATCH >		
TERRAIN IMPRATICABLE >		
DÉCLARATION D'UNE ENTENTE >	Publié le 11-01-2023 FEMININES	Publié le 28-09-2022 Futsal



COMMISSION FEMININES

REUNION DU 05 JANVIER 2023

Présents : MMES FOUNAS - FLOIRAC - MM HUART – JOLY - TOUROU

Absents : MMES CYPRIEN – SUSY – BOUCHER - MM MENA - TARTARIN

FEUILLES DE MATCHS

Nous vous rappelons que le DVOF a mis en place dans l'onglet DOCUMENT les nouvelles feuilles de matchs, les seuls à être recevables si pas d'utilisation de la FMI et pour FAL.

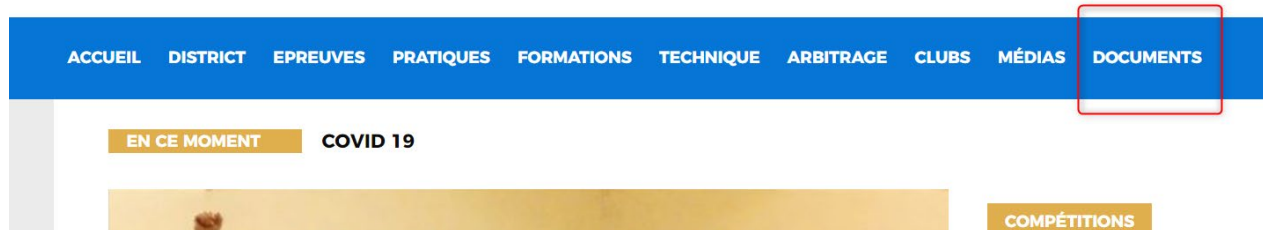
Ci-dessous la procédure.

ETAPE 1

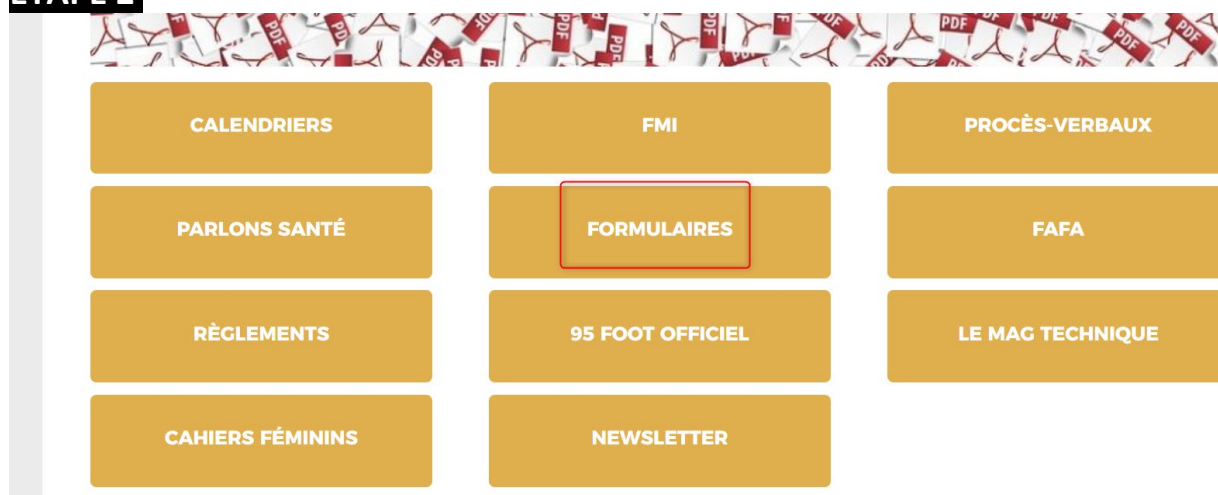


FOOTBALL

Terre de Jeu et d'Équilibre



ETAPE 2





ETAPE 3

Saison 2022-2023

Saison 2021-2022

Saison 2020-2021

Sélectionnez une catégorie	Les dernières publications	
FICHE D'ADHÉSION AEF95 >	Publié le 17-01-2023 Football d'animation	Publié le 16-01-2023 Football d'animation
PRÉPARATION INCIDENT MATCH >	Les règles du jeu de U6 à U13	Feuille de plateau U6 / U7
TECHNIQUE >		
COMMISSION >		
FEMININES >	Publié le 16-01-2023 Football d'animation	Publié le 16-01-2023 Football d'animation
FOOTBALL D'ANIMATION >	Feuille de plateau U8 / U9	Feuille d'engagement plateau U6 / U7 & U8 / U9
FUTSAL >		
ARBITRAGE >	Publié le 11-01-2023 FEMININES	Publié le 11-01-2023 FEMININES
FEUILLE DE MATCH >	Feuille de présence U7 Féminines	Feuille de présence U9 féminines
TERRAIN IMPRATICABLE >		
DÉCLARATION D'UNE ENTENTE >	Publié le 11-01-2023 FEMININES	Publié le 28-09-2022 Futsal

LAURA DUPUIS

La commission vote le déroulement du 1^{er} tour en five, pour donner suite au manque de propositions de gymnases des clubs.

1^{er} Tour le 28 janvier 2023 au [Foot Power Five de Beauchamps, 36 rue des Pommiers à Corneilles en Parisis.](#)

Participation **OBLIGATOIRE** pour l'ensemble des clubs engagés dans une compétition DVOF ou Ligue. Une équipe par club.

QUALIFIES DU 1^{er} TOUR EN FIVE

13. ECOUEN FC - groupe A
14. OSNY FC - groupe A
15. ST PRIS ES - groupe B
16. GROSLAY FC - groupe B
17. SARCELLES AAS - groupe C
18. COSMO TAVERNY - groupe C
19. ENTENTE SOISY-ESSG - groupe D
20. ERAGNY FC - groupe D
21. CERGY PONTOISE FC - groupe E
22. ARGENTEUIL RC - groupe E
23. FRANCONVILLE FC - groupe F
24. ST BRICE FC - groupe F



FINALE DIMANCHE 19 MARS 2023

TIRAGE AU SORT DE LA FINALE DU 19 MARS 2023

Lundi 13 février 2023

PROGRAMME EDUCATRICES

- Prochaine réunion le 13 février 2023

RASSEMBLEMENT U6F & U7F

- La commission rappelle que l'ensemble des clubs peuvent présenter UNE SEUL fille à chaque rassemblement.
- Ce n'est pas une compétition mais une offre de pratique de développement.

PROJETS FEMININS

LAURA DUPUIS

- La commission travaille au développement de la compétition en collaboration avec la commission futsal.

RENTREE DU FOOT FEMININ

- La commission souhaite remettre la rentrée du foot féminin sur un seul centre.
- La proposition reste dans l'attente de validation du comité du DVOF.

FOOT A 11

- La commission souhaiterait la création d'un critérium foot à 11 pour développer la pratique sur notre territoire, avant que les clubs se dirigent vers la ligue pour les catégories U15F & U18F.
- Un groupe de travail et des concertations auront lieu sur la fin de saison.
- Le projet reste dans l'attente de validation du comité du DVOF.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 28 FEVRIER 2023

Présents : MM. Febvay – Lacour

A TOUS LES CLUBS DU VAL D'OISE

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

SECURITÉ

Article 3.4

LES ZONES DE SÉCURITÉ

Une surface appelée « *zone de sécurité augmentée* », en arrière de la ligne de but ou en périphérie de toute l'aire de jeu, est obligatoire selon les conditions énoncées ci-après.

La zone de sécurité augmentée intègre la zone de sécurité et la prolonge
Éventuellement en fonction du niveau de classement.

En dehors des exceptions prévues dans ce règlement, des autorisations accordées par les lois du jeu de l'IFAB et dans le respect de l'article 3.7,

Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister dans la zone de sécurité.

FORMATION

Formation des commissaires aux outils informatiques.

Programmation des rendez-vous pour les futures visites de classement (terrain et éclairage)

CLASSEMENT

Ville de CHAMPAGNE SUR OISE : NNI 951340101

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera le jeudi 02 mars 2023 à 14h00, au Stade de l'Hôtel DIEU pour confirmation de classement du terrain.



COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.
Remerciements.

RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s)



COMMISSION DES FINANCES

PV RETREINT DU 28 FEVRIER 2023

La commission informe que toutes les décisions de première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val-d'Oise de Football.

RAPPEL

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du Club, dans le cas contraire le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

INFORMATION

Pour toute nouvelle affiliation, nous vous rappelons qu'un chèque de caution de 150 Euros sera demandé.

COURRIERS DES CLUBS

- **549561 – DEUIL ENGHIEU FC** – Mail du 27 02/23 – contestation sanction – retrait 1 point

Vous avez effectué un paiement partiel de 3 000€ le 2 janvier 2023 et le solde le 24 février 2023, après la dernière date limite de règlement qui était le 13 février 2023. Cette date butoir a été rappelée dans nos PV des 24 janvier 2023, 14 février 2023 et 21 février 2023.

Votre club est hors délai car sans demande de dérogation pour le solde des sommes dues. Par équité et selon l'article rappelé plus bas, le retrait de point reste dû.



NON PAIEMENT ARBITRE FEVRIER 2023

N°6	SAISON 2022-2023 / Février 2023
-----	---------------------------------

Date	N° Match	Équipes en présence	Nature de la rencontre	Montant indemnités arbitrage	Amende	TOTAL DEBIT CLUB	A LA CHARGE DE
26/02/2023	25682672	Garges FCM St Brice FC	COUPE	37,50 €	50,00 €	87,50 €	522695 / Garges FCM
26/02/2023	25682672	Garges FCM St Brice FC	COUPE	37,50 €	50,00 €	87,50 €	522695 / Garges FCM
26/02/2023	25682672	Garges FCM St Brice FC	COUPE	37,50 €	50,00 €	87,50 €	522695 / Garges FCM
12/02/2023	24673453	St Prix ES Pierrelaye FC	CHAMPIONNAT	80,00 €	50,00 €	130,00 €	560812 / Pierrelaye FC
05/02/2023	24616836	Garges FCM Corneillais ACS	CHAMPIONNAT	80,00 €	/	80,00 €	522695 / Garges FCM
25/02/2023	25552734	St Ouen l'Aumône AS Cergy Pontoise FC	COUPE	35,00 €	50,00 €	85,00 €	518488 / St Ouen l'Aumône AS
26/02/2023	25687455	Bezons USO Garges FCM	COUPE	40,00 €	50,00 €	90,00 €	522695 / Garges FCM
31/01/2023	25552428	Herblay ES Cergy Pontoise FC	COUPE	37,50 €	50,00 €	87,50 €	551988 / Cergy Pontoise FC
29/01/2023	25552789	Deuil Enghien FC Cergy Pontoise FC	COUPE	40,00 €	50,00 €	90,00 €	551988 / Cergy Pontoise FC
19/02/2023	24617508	Vaureal FCM Villiers le Bel FC	CHAMPIONNAT	80,00 €	/	80,00 €	550582 / Villiers le Bel FC
21/01/2023	25062652	Sannois FC Osny United	CHAMPIONNAT	54,00 €	/	54,00 €	550552 / Sannois FC

Date	N° match	Équipes en présence	Nature de la rencontre	Montant indemnités arbitrage	Amende	TOTAL DÛ	Club à débiter	Club à créditer	Commentaire
21/01/2023	25062652	Sannois FC Osny United	CHAMPIONNAT	50,00 €	/	50,00 €		550552 / Sannois FC	Rétrocession de l'amende



CLUBS EN INFRACTION NON-REGLEMENT COMPTE CLUB

Liste des clubs en infraction à ce jour après la relance du 25 janvier 2023 via Notifoot avec une date de règlement arrêtée au lundi 13 février 2023 :

- 520871 – PUISEUX LOUVRES 95 FC
- 546116 – MONTMORENCY FC
- 560866 – COMBO FUTSAL
- 564044 – PARIS GOUSSAINVILLE FUTSAL

Selon l'article 3.6.3 du Règlement Sportif :

la Commission des Finances décide d'appliquer le règlement à savoir : la ou les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Séniors Vétérans des clubs débiteurs ci-dessus, seront sanctionnés de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) programmées après cette date et jusqu'à régularisation de leur situation financière.

D'autres sanctions pourront être prononcées toujours conformément à l'article 3.6.3 du RS du DVOF,

Les mêmes sanctions, en suivant les mêmes règles, peuvent être prononcées, sur demande du D.V.O.F., à l'encontre des clubs qui évoluent en compétitions régionales, et qui ne se sont pas acquittés des sommes dont ils sont redevables envers le D.V.O.F.

Les frais liés à la mise en œuvre d'une des sanctions visées ci-dessus sont mis à la charge du club concerné.

Informations transmises aux Commissions suivantes :

* **Commission Départementale du Calendrier et organisation des Compétitions**

* **Commission Futsal**

Prochaine réunion sur convocation 2023



DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

PV du 01 Mars 2023

DELEGATIONS - DESIGNATIONS

Rencontres du 12 Mars 2023

U18 D1

Match 24685184 : Garges FCM / Cormeillais ACS

Délégué M. Thierry Paumier

Match 24685185 : Villiers le Bel FC / Bezons USO

Délégué M. Olivier Le Nagard

Match 24685186 : Ermont Ams / Ecoeu FC

Délégué M. Christian Febvay

Match 24685188 : St Leu FC / Sarcelles AAS

Délégué M. Christophe Gauvin

Match 24685189 : Franconville FC / Adamois OL

Délégué M. Faouzi Belhamra

Seniors D1

Match 24615863: Persan US / Champagne SFC

Délégué M. Joseph Plassart

Match 24615864 : Entente SSG / Ecoeu FC

Déléguée Mme. Béatrice Zami

Match 24615865 : Marly la Ville ES / St Leu FC

Délégué M. Gérard Alcan

Match 24615866: Osny FC / St Brice FC

Délégué M. Philippe Calvé

Match 24615868 : Groslay FC / Goussainville FC

Délégué M. Jean-Pierre Lacour



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU FAIR-PLAY ET DE L'ÉTHIQUE



Présent : Laurent COKGUL, Guy BLONDEAU
A distance :
Assiste : José DIAZ
Excusés : Isabelle ESCROIGNARD, Guy PINCEMIN, Rudy FOURMANN

INFORMATION IMPORTANTE

Toutes les décisions prises par la commission sont susceptibles d'appel devant le Comité d'appel chargé des affaires courantes du DVOF.

COMMUNIQUE

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DU FAIR-PLAY et LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

La commission invite les clubs ayant mis en place, ou souhaitant mettre en place, des actions pour le développement du Fair-Play et la lutte contre les incivilités à venir partager leur expérience.
Les membres de la commission Fair-play sont disponibles pour apporter leur aide aux clubs agissant dans ce sens.

CHALLENGES « FAIR-PLAY » du DVOF

La commission invite les dirigeants, éducateurs et joueurs à prendre connaissance du règlement des challenges « Fair-play » du DVOF en vigueur pour la saison 2022/2022 (Site du DVOF / Documents / Règlements / Challenge du Fair-play)

CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES

La commission Fair-play & Ethique rappelle les catégories et divisions couvertes automatiquement par un arbitre officiel pour la saison 2021 / 2022 pour les rencontres de championnat :

Catégorie	Niveau	Catégorie	Niveau
SENIORS	D1 / D2 / D3 / D4	U14	D1 / D2 / D3 / D4
SENIORS F	D1	CDM	D1 / D2
U18	D1 / D2 / D3	ANCIENS	D1 / D2
U16	D1 / D2 / D3	FUTSAL	D1 / D2

AFFECTATION DES POINTS DE BONUS

Nous rappelons qu'après **2 rencontres consécutives de championnat** dirigées par **un arbitre officiel uniquement**, sans **aucune sanction administrative**, l'équipe concernée pourra demander à la Commission Fair-Play et Ethique, **2 points de BONUS** qui viendront en déduction des éventuels points de malus de ladite équipe.



La demande devra être faite **par écrit** (courrier, fax, courriel) avec **les informations** concernant :

- La catégorie,
- La division,
- Le groupe,
- L'équipe concernée et
- La copie des feuilles de matches concernées faisant apparaître les informations (Arbitres et sanctions)

Voir Article 4.2.1 du Règlement du Challenge Fair-Play

ST LEU 95 F.C.

Votre courriel du 12 01 2023
ANCIENS D1

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde 2 points de bonus.**

- **Match du 11/09/2022 & Match du 18/09/2022**

Votre courriel du 13 01 2023
U16 D1

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde 2 points de bonus.**

- **Match du 18/09/2022 & Match du 02/10/2022**

Votre courriel du 16/02/2023
ANCIENS D1

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde 2 points de bonus.**

- **Match du 05/02/2023 & Match du 12/02/2023**

Votre courriel du 16/02/2023
U14 D3 C

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde 2 points de bonus.**

- **Match du 04/02/2023 & Match du 11/02/2023**

FONTENAY EN PARISIS F.C.

Votre courriel du 23/01/2023
SENIORS D3 C

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde 2 points de bonus.**

- **Match du 08/01/2023 & Match du 15/01/2023**



OSNY F.C.

Votre courriel du 29/01/2023 U14 D1

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde 2 points de bonus.**

- **Match du 01/10/2022 & Match du 08/10/2022**

U14 D1

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde 2 points de bonus.**

- **Match du 12/11/2022 & Match du 19/11/2022**

U14 D1

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde 2 points de bonus.**

- **Match du 03/12/2022 & Match du 17/12/2022**

U14 D1

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde 2 points de bonus.**

- **Match du 14/01/2023 & Match du 21/01/2023**

U14 D1

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **ne vous accorde pas 2 points de bonus.**

- **Match du 19/03/2022 & Match du 02/04/2022** : Rencontres hors périodes et pas de feuilles de matches.

ANCIENS D1

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde 2 points de bonus.**

- **Match du 18/09/2022 & Match du 02/10/2022**

U18 D2 B

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde 2 points de bonus.**

- **Match du 11/12/2022 & Match du 15/01/2023**



MENUCOURT A.S.

Votre courriel du 23/02/2023
U14 D4 C

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde 2 points de bonus.**

- **Match du 14/01/2023 & Match du 21/01/2023**

U16 D3 C

Pris note de votre demande de **2 points de bonus** venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à **2 matches de championnat consécutifs sans aucune sanction administrative arbitrés par un arbitre officiel** conformément à l'article 4 du Challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **vous accorde 2 points de bonus.**

- **Match du 22/01/2023 & Match du 05/02/2023**
-

AFFECTATION DES POINTS DE MALUS

Chaque équipe, des championnats du DVOF couverts par **un arbitre officiel**, peut se voir attribuer des **points de MALUS** au challenge FAIR-PLAY – Equipes du DVOF, selon le barème du Règlement du Challenge Fair-Play¹

ADAMOIS O.

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Comportement blessant sur officiel en dehors de la rencontre, lors du match N° 24689185 du 5 février 2023.

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 24689192 du 12 février 2023.

ARGENTEUIL F.C.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur un joueur pendant la rencontre, lors du match N° 24689462 du 12 février 2023

AS FUTSAL ARGENTEUIL

L'équipe FUTSAL évoluant en D2 Poule est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 janvier 2023 pour le motif : Comportement grossier et injurieux, lors du match N° 25062706 du 8 janvier 2023

ARNOUVILLE F. A.S.

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Acte de brutalité avec circonstances aggravantes, étant l'élément déclencheur à l'arrêt du match, lors du match N° 24689666 du 11 novembre 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Acte de brutalité avec objet contenant servant d'arme par destination sur joueurs avec circonstances aggravantes et comportement obscène, lors du match N° 24689666 du 11 novembre 2022

¹ Sur la base des procès-verbaux de la commission de discipline du 10 janvier 2023 au 14 février 2023, de la commission départementale d'appel du 2 février 2023 et de la commission des statuts et règlements du 9 et 16 janvier 2023.



L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 9 janvier 2023 pour le motif : SR - Inscription sur la feuille de match d'un match d'un licencié suspendu, lors du match N° 24685396 du 27 novembre 2022

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 24692895 du 21 janvier 2023

AUVERS ENNERY F.C.

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule E est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Comportement excessif envers joueur avec circonstances aggravantes pour anéantissement de but, lors du match N° 24690121 du 5 février 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur un joueur pendant la rencontre, lors du match N° 24617441 du 12 février 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements, lors du match N° 24617441 du 12 février 2023

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Comportement blessant répété, lors du match N° 24696427 du 11 02 2023

BEZONS U. SECTION OM.

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 24685289 du 22 janvier 2023

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Comportement grossier à l'encontre d'un coéquipier, lors du match N° 24685289 du 22 janvier 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Comportement excessif et déplacé sur officiel, lors du match N° 24616707 du 5 février 2023

BOUFFEMONT A.C.F.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 janvier 2023 pour le motif : Acte de brutalité hors action de jeu, lors du match N° 24661070 du 8 janvier 2023

BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 janvier 2023 pour le motif : faute grossière, lors du match N° 24660940 du 29 janvier 2023

A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements, lors du match N° 24668509 du 12 février 2023



CORMEILLAIS A.C.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 24617679 du 22 janvier 2023

COURDIMANCHE A.S.

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24685289 du 22 janvier 2023

DEUIL ENGHIEU F.C.

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire pendant une action de jeu, lors du match N° 24685412 du 15 janvier 2023

DOMONT F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24660975 du 5 février 2023

EAUBONNE C.S. MUNICIPAL

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 24897312 du 14 janvier 2023

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule D est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : comportement grossier et injurieux sur officiel avec circonstances aggravantes, lors du match N° 25075841 du 14 janvier 2023

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule D est pénalisée de -5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de la suite d'un deuxième avertissement avec circonstances aggravantes, lors du match N° 25075841 du 14 janvier 2023
24615817 du 4 décembre 2022

ECOUEU F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 24615838 du 22 janvier 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24615854 du 5 février 2023

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 24685443 du 12 février 2023

A.S. ERAGNY F. C.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Comportement excessif ou déplacé avec circonstances aggravantes pendant la rencontre, lors du match N° 24617566 du 5 février 2023



L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Comportement grossier et injurieux, lors du match N° 24616845 du 12 février 2023

ERMONT AM. S.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur un joueur pendant la rencontre, lors du match N° 24689462 du 12 février 2023

ACADÉMIE FOOTBALL CLUB ERMONT

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but manifeste, lors du match N° 24696425 du 11 février 2023

FRANCONVILLE F.C.

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur un joueur pendant la rencontre, lors du match N° 24673010 du 12 février 2023

L'équipe U14 évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements, lors du match N° 24692549 du 11 02 2023

FRETTOISE E.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 24679278 du 22 janvier 2023

FUTSAL CLUB GADJOSTARR

L'équipe FUTSAL évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 janvier 2023 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 25062686 du 23 janvier 2023

GONESSE R.C.

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule D est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24689988 du 5 février 2023

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 25468390 du 12 février 2023

GOUSSAINVILLE F.C.

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 8 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 janvier 2023 pour le motif : Comportement grossier avec circonstances aggravantes pour pénétration sur le terrain, lors du match N° 24685516 du 8 janvier 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24615827 du 15 janvier 2023



L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16 janvier 2023 pour le motif : SR - Inscription sur la feuille de match d'un match d'un licencié suspendu, lors du match N° 24615817 du 4 décembre 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Avoir reçu 2 avertissements au cours du même match avec circonstances aggravantes pour propos grossiers envers officiels, lors du match N° 24615817 du 4 décembre 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire avec circonstances aggravantes et propos grossiers envers officiels, lors du match N°24615817 du 4 décembre 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 24689854 du 5 février 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Comportement obscène sur officiel, lors du match N° 24615862 du 12 février 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 24617442 du 12 février 2023

GROSLAY F.C.

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24685549 du 15 janvier 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24615833 du 22 janvier 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 1 2023 pour le motif : Comportement grossier ou injurieux en dehors de la rencontre envers un officiel, lors du match N° 24615828 du 15 janvier 2023

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 24689726 du 12 février 2023

ES HERBLAY

L'équipe CDM évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 24671403 du 15 janvier 2023

JOUY LE MOUTIER F.C.

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 janvier 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24685278 du 8 janvier 2023

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24668483 du 15 janvier 2023

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 24689593 du 5 février 2023



MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Acte de brutalité envers joueur pendant la rencontre, lors du match N° 24897327 du 4 février 2023

MARLY LA VILLE E.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement avec circonstances aggravantes pour propos injurieux sur joueur, lors du match N° 24617548 du 22 janvier 2023

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 24673292 du 22 janvier 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : comportement excessif après la rencontre envers officiel, lors du match N° 24615855 du 5 février 2023

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24673313 du 5 février 2023

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16 2 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements, lors du match N° 24673320 du 12 février 2023

MENUCOURT A.S.

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Comportement excessif envers officiel, lors du match N° 24673312 du 5 février 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 24616843 du 12 février 2023

ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements avec circonstance aggravante pour avoir retardé la reprise du match, lors du match N° 24616710 du 12 février 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements avec circonstance aggravante pour avoir retardé la reprise du match, lors du match N° 24616710 du 12 février 2023

MONTMAGNY S.

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur joueur pendant la rencontre, lors du match N° 24672991 du 22 janvier 2023



MONTMORENCY F.C.

L'équipe SENIORS F évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur joueuse pendant la rencontre, lors du match N° 24699965 du 4 février 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements, lors du match N° 24617702 du 12 février 2023

MONTSOULT BAILLET US

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Comportement blessant pendant la rencontre et hors rencontre, lors du match N° 24673186 du 12 février 2023

OSNY F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24615830 du 15 janvier 2023

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de -2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 13 décembre 2022 pour le motif : Suite erreur administrative, réduction de 2 points de malus, lors du match N° 24689149 du 4 décembre 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Comportement excessif et déplacé en tant que délégué, lors du match N° 24616819 du 22 janvier 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 24615859 du 12 février 2023

PARMAIN A.C.

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule E est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 24690100 du 22 janvier 2023

U. S. PERSAN 03

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Comportement grossier et injurieux sur officiel avec circonstances aggravantes et comportement excessif sur adversaire, lors du match N° 24615832 du 15 janvier 2023

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire pendant une action de jeu, lors du match N° 24685412 du 15 janvier 2023

CLUB DE FUTSAL DE LA JEUNESSE PERSANAISE

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Comportement blessant à l'encontre d'un dirigeant après la rencontre, lors du match N° 24897325 du 4 février 2023



PIERRELAYE FOOTBALL CLUB

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 24689854 du 5 février 2023

GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOUCHARD

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements, lors du match N° 24617442 du 12 février 2023

PORTUGAIS DE PAIX ET VIVRE ENS. C.C.

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 janvier 2023 pour le motif : Comportement blessant envers officiel hors rencontre d'un dirigeant, lors du match N° 24673165 du 29 janvier 2023

PUISEUX LOUVRES 95 F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire, lors du match N° 24661083 du 15 janvier 2023

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24668483 du 15 janvier 2023

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Comportement grossier et injurieux sur officiel, lors du match N° 24694677 du 14 janvier 2023

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements, lors du match N° 24673012 du 12 février 2023

ROSSY EN FRANCE U.S.

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements, lors du match N° 24673319 du 12 février 2023

FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS

L'équipe FUTSAL évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Comportement grossier et injurieux, lors du match N° 25062652 du 21 janvier 2023

SANNOIS ST GRATIEN ENT.

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 janvier 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24694746 du 7 janvier 2023

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 janvier 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but manifeste, lors du match N° 24694746 du 7 janvier 2023



L'équipe U14 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire pendant la rencontre, lors du match N° 25694765 du 14 janvier 2023

ST BRICE F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 24615856 du 5 février 2023

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 21 février 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur un joueur pendant la rencontre hors action jeu, lors du match N° 24673010 du 12 février 2023

USC SAINT-GRATIEN

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24673157 du 22 janvier 2023

SARCELLES A.A.S.

L'équipe U14 évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Comportement blessant sur officiel pendant la rencontre, lors du match N° 24692529 du 14 janvier 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 25616705 du 5 février 2023

MY SARCELLES FUTSAL

L'équipe FUTSAL évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Comportement blessant sur officiel après la rencontre, lors du match N° 25062636 du 16 janvier 2023

ST LEU 95 F.C.

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire pendant la rencontre avec circonstance aggravante pour récidive de coups, lors du match N° 25694765 du 14 janvier 2023

L'équipe U18 évoluant en D1 est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur joueur hors action de jeu, lors du match N° 24685177 du 5 février 2023

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite de deux avertissements, lors du match N° 24689192 du 12 février 2023

SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 24616680 du 15 janvier 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Acte de brutalité pendant la rencontre envers joueur, lors du match N° 24616704 du 5 février 2023



ST OUEN L'AUMONE A.S.

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24685414 du 15 janvier 2023

COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule D est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 janvier 2023 pour le motif : Comportement grossier et injurieux sur officiel, lors du match N° 24689971 du 22 janvier 2023

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 24685438 du 5 février 2023

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 2 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur un joueur pendant la rencontre, lors du match N° 24685443 du 12 février 2023

THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Tentative de brutalité avec circonstance aggravante pour 2 avertissements pendant la rencontre, lors du match N° 24617441 du 12 février 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur un joueur pendant la rencontre, lors du match N° 24617441 du 12 février 2023

VAUREAL F. C. M.

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 9 janvier 2023 pour le motif : SR - Inscription sur la feuille de match d'un match d'un licencié suspendu, lors du match N° 24685274 du 11 décembre 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 14 février 2023 pour le motif : Comportement grossier sur officiel en dehors de la rencontre avec circonstance aggravante pour 2 avertissements durant le match, lors du match N° 24616715 du 12 février 2023

VEXIN A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 janvier 2023 pour le motif : Acte de brutalité hors action de jeu, lors du match N° 24661070 du 8 janvier 2023

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 janvier 2023 pour le motif : Acte de brutalité sur adversaire, lors du match N° 24661083 du 15 janvier 2023

VIARMES ASNIERES OL.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 7 février 2023 pour le motif : Acte de brutalité pendant la rencontre envers joueur, lors du match N° 24616704 du 5 février 2023



RENCONTRES à SURVEILLER

La commission Fair-Play & Ethique vous a communiqué les « **Rencontres à surveiller** » pour le **1^{er} trimestre 2023**, sur la base d'incidents disciplinaires entre les clubs concernés sur les 3 dernières saisons.

La commission invite par mail par les Présidents et/ou RPS de ces clubs à estimer la sensibilité de ces rencontres et le cas échéant se contacter pour mettre en place toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Pour rappel : La Commission Départementale de Prévention Médiation Education (CDPME) se tient à disposition des clubs pour les assister à mettre en place toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement des rencontres « sensibles ».

CALENDRIER DES REUNIONS DE LA COMMISSION

Modification du jour de réunion de la commission : **Jeudi** au lieu de mercredi

Jeudi 16 mars 2023 – 18h30

Jeudi 6 avril 2023 – 18h30

Jeudi 11 mai 2023 – 18h30

Jeudi 8 juin 2023 – 18h30

Jeudi 15 juin 2023 – 18h30



Challenge 2022 Fair-Play Equipe 2023

TOTAL POINTS
BONUS / MALUS
AU 19/02/2023

SENIORS DAM SENIORS F



SENIORS DEPARTEMENTAL 1	MALUS	BONUS	TOTAL
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
ENTENTE SSG	1	-	1
ECOUEEN FC	3	-	3
ST BRICE FC	3	-	3
ST LEU 95 FC	3	-	3
CHAMPAGNE SFC 95	4	-	4
MARLY LA VILLE ES	6	-	6
GROSLAY FC	7	-	7
PERSAN US 03	7	-	7
OSNY FC	15	-	15
GOUSSAINVILLE FC	21	-	21
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / B	MALUS	BONUS	TOTAL
EAUBONNE CSM	-	-	-
GROSLAY FC	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
PIERRELAYE FC	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
ERAGNY FC	3	-	3
SOISY ANDILLY MARGEN	3	-	3
MARLY LA VILLE ES	5	-	5
VAUREAL FCM	7	-	7
BEZONS USO	9	-	9

SENIORS FEMINIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL FC	-	-	-
BELLOY ST MARTIN ASC	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOIURS	-	-	-
ENT. HERBLAY ST LEU	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
CERGY PONTOISE FC	3	-	3
COSMO TAVERNY	4	-	4
MONTMORENCY FC	6	-	6
ENT. FOSSES MARLY	6	-	6
ST PRIX ES	F	F	F
BEZONS USO	F	F	F
ENT. ESSG SOISY A.M.	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / C	MALUS	BONUS	TOTAL
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
ROISSY EN France US	1	-	1
CORMEILLAIS ACS	2	-	2
PARMAIN AC	2	-	2
CHAMPAGNE SFC 95	2	-	2
COURDIMANCHE AS	5	-	5
FONTENAY FC	15	2	13
MONTMORENCY FC	16	-	16
FOSSES UF	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / A	MALUS	BONUS	TOTAL
GONESSE R.C.	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
SARCELLES AAS	1	-	1
FRANCONVILLE FC	1	-	1
DEUIL ENGHIEEN FC	1	-	1
BEZONS USO	3	-	3
VIARMES ASNIERES OL	4	-	4
MERY MERIEL BESSANCO	5	-	5
ST PRIX ES	5	-	5
VAUREAL FCM	7	-	7
ARGENTEUIL FC	8	-	8
SOISY ANDILLY MARGEN	9	-	9

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / A	MALUS	BONUS	TOTAL
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
ST PRIX ES	-	-	-
DOMONT FC	1	-	1
CHARS AS	2	-	2
BRUYERES BERNES USM	3	-	3
MERY MERIEL BESSANCO	5	-	5
ENT. BEAUMONT MOURS	F	F	F
PUISEUX LOUVRES 95	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / B	MALUS	BONUS	TOTAL
CORMEILLAIS ACS	-	2	- 2
ENTENTE SSG	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE AS	-	-	-
ERAGNY FC	3	-	3
COSMO TAVERNY	3	-	3
MENUCOURT AS	4	-	4
ADAMOIS OL	4	-	4
OSNY FC	7	-	7
JOUY LE MOUTIER FC	16	-	16
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / B	MALUS	BONUS	TOTAL
E.S. HERBLAY	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CP	-	-	-
MONTMAGNY FC	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
PONTOISIENNE JS	3	-	3
BEAUCHAMP AS	5	-	5
BOUFFEMONT ACF	7	-	7
PUISEUX LOUVRES 95	7	-	7
PERSAN US 03	8	-	8
VEXIN A.S.	14	-	14
AUVERS ENNERY FC	F	F	F
ENT. BEAUMONT MOURS	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / A	MALUS	BONUS	TOTAL
DEUIL ENGHIEEN FC	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-
PONTOISIENNE JS	-	-	-
GAPEPB	1	-	1
NEUVILLE S/OISE AS	4	-	4
ECOUEEN FC	8	-	8
VIARMES ASNIERES OL	10	-	10
AUVERS ENNERY FC	14	-	14
GOUSSAINVILLE FC	14	-	14
THILLAY ESM	42	-	42
DOMONT FC	F	F	F
EZANVILLE ECOUEEN US	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / C	MALUS	BONUS	TOTAL
COURDIMANCHE AS	-	-	-
FONTENAY FC	-	-	-
FOSSES UF	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
ECLAIR DE PUISEUX	1	-	1
MAGNY VEXIN FC	1	-	1
VALLEE DU SAUSSER ES	3	-	3
ROISSY EN France US	6	2	4
FRETTOISE ES	6	-	6
PARMAIN AC	32	-	32
PIERRELAYE FC	F	F	F
EZANVILLE ECOUEEN US	F	F	F

F : équipe forfait général

Notre partenaire
FAIR - PLAY





Challenge Fair-Play 2022

Equipe 2023

TOTAL POINTS
BONUS / MALUS

AU 19/02/2023

U18

U16



U18 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL RC	-	-	-
CORMELLAIS ACS	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
ADAMOIS OL	2	2	-
GARGES FCM	1	-	1
SARCELLES AAS	3	-	3
VILLIERS LE BEL FC	4	-	4
ECOUEN FC	5	-	5
FRANCONVILLE FC	5	-	5
ST LEU 95	7	-	7
BEZONS USO	14	-	14
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ST LEU 95 FC	1	2	- 1
ENTENTE SSG	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
ARGENTEUIL FC	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	-	-	-
COSMO TAVERNY	2	-	2
CORMELLAIS ACS	7	2	5
OSNY FC	6	-	6
ADAMOIS OL	8	-	8
CERGY PONTOISE FC	11	-	11

U16 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
PERSAN US 03	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	-	-	-
MAGNY VEXIN FC	-	-	-
FOSSÉS F. U.	-	-	-
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
E.S. HERBLAY	1	-	1
GROSLAY FC	2	-	2
ST BRICE FC	4	-	4
VAUREAL FCM	7	-	7
ARNOUVILLE F. AS	29	-	29

U18 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
ADAMOIS OL	-	-	-
ARGENTEUIL FC	-	-	-
BEZONS USO	6	-	6
COURDIMANCHE AS	-	-	-
GONESSE RC	2	-	2
VAUREAL FCM	2	-	2
ERAGNY FC	3	-	3
MONTMAGNY FCM	4	-	4
ST PRIX ES	7	-	7
JOUY LE MOUTIER FC	8	-	8

U16 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
MONTMORENCY FC	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
ST PRIX ES	-	-	-
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
ENTENTE SSG	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	-	-	-
BEZONS USO	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
ERAGNY FC	1	-	1
MONYSOULT BAILLET US	3	-	3
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
MENUCOURT AS	-	2	- 2
COSMO TAVERNY	-	-	-
MONTMAGNY FC	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	3	-	3
PIERRELAYE FC	6	-	6
SARCELLES AAS	6	-	6
ERAGNY FC	6	-	6

U18 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
OSNY F.C.	-	2	- 2
ST BRICE FC	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	-	-	-
ARNOUVILLE F. AS	1	-	1
ROISSY EN France U.S.	1	-	1
DEUIL ENGHIEU FC	4	-	4
COSMO TAVERNY	5	-	5
ST OUEN L'AUMONE AS	5	-	5
ECOUEN FC	6	-	6
FOSSÉS UF	6	-	6
PERSAN US 03	9	-	9

U16 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
EN. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
ST BRICE FC	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE AS	-	-	-
FOSSÉS FU	-	-	-
OSNY FC	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	-	-	-
ERMONT AS	4	-	4
ARGENTEUIL FC	4	-	4
BRUYERES BERNES USM	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / D	M	B	TOTAL
SARCELLES AAS	-	-	-
SURVILLIERS AVENIR	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
DOMONT FC	-	-	-
GONESSE RC	2	-	2
COSMO TAVERNY	4	-	4
JOUY LE MOUTIER FC	4	-	4
PUISEUX LOUVRES 95	42	-	42
CERGY PONTOISE FC	F	F	F
EZANVILLE ECOUEN US	F	F	F

U18 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
GAFEPB	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
ENT CHAMPAGNE BEAUMON	-	-	-
ACADEMIE FOOTBALL CL	-	-	-
PIERRELAYE FC	-	-	-
GROSLAY FC	1	-	1
E.S. HERBLAY	1	-	1
MENUCOURT AS	3	-	3
GOUSSAINVILLE FC	8	-	8

U16 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
EN. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
ACADEMIE FOOTBALL CL	-	-	-
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
ADAMOIS OL	-	-	-
BEZONS USO	2	-	2
JOUY LE MOUTIER FC	3	-	3
PONTOISIENNE JS	10	-	10
VEXIN A.S.	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / E	M	B	TOTAL
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
VAUREAL FCM	-	-	-
ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
ENT. EBM VIARMES BELL	-	-	-
CORMELLAIS ACS	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
GAFEPB	-	-	-
ENT. PARMAIN SAUSSER	3	-	3
AUVERS ENNERY FC	4	-	4
EAUBONNE CSM	5	-	5
GOUSSAINVILLE FC	F	F	F
MARCOUVILLE CITY CP	F	F	F

U18 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
MONTMORENCY FC	-	-	-
ENT CHAMPAGNE BEAUMON	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
VAUREAL FCM	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
DOMONT FC	-	-	-
EZANVILLE ECOUEN US	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CP	F	F	F
VEXIN A.S.3	F	F	F

Notre partenaire
FAIR - PLAY



EKISPORT

F : équipe forfait général



CDOS
VAL-D'OISE



Challenge Fair-Play Equipe

2022 ----- 2023

TOTAL POINTS
BONUS / MALUS

AU 19/022023

U14



U14 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
OSNY FC	2	8	- 6
ARGENTEUIL FC	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
FRANCONVILLE FC	1	-	1
ST BRICE FC	1	-	1
SARCELLES AAS	5	-	5
ERMONT AS	7	-	7

U14 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL RC	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
ERAGNY FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
ST BRICE FC	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE AS	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	1	-	1
VAUREAL FCM	1	-	1
ST LEU 95 FC	5	2	3
ENTENTE SSG	7	-	7

U14 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
ROISSY EN France U.S.	-	2	- 2
COSMO TAVERNY	-	-	-
ECOUEN BOUFFEMENT	-	-	-
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
PERSAN US 03	1	-	1
SOISY ANDILLY MARGEN	4	-	4
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
MONTMAGNY FC	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
SARCELLES AAS	2	-	2
PONTOISIENNE JS	3	-	3
GOUSSAINVILLE FC	3	-	3
ACADEMIE FC ERMONT	5	-	5
EZANVILLE ECOUEN US	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
ENTENTE SSG	-	-	-
ERAGNY FC	-	-	-
GERGES FCM	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
FOSSÉS UF	1	-	1
ARNOUVILLE F. AS	2	-	2
DEUIL ENGHEN FC	2	-	2
ST OUEN L'AUMONE AS	2	-	2
ADAMOIS OL	3	-	3
BEZONS USO	23	-	23

U14 DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
COSMO TAVERNY	-	-	-
COURDIMANCHE A S	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
ST BRICE FC	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-

U14 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL FC	-	-	-
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
DEUIL ENGHEN FC	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
BEZONS USO	2	-	2
MERY MERIEL BESSANCO	8	-	8
BRUYERES BERNES USM	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
MENUCOURT AS	3	4	- 1
ARGENTEUIL FC	-	-	-
CORMEILLAIS ACS	-	-	-
COURDIMANCHE AS	-	-	-
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
ACADEMIE FOOTBALL CL	5	-	5
AUVERS ENNERY FC	7	-	7

U14 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ST PRIX ES	-	2	- 2
CORMEILLAIS ACS	-	-	-
ECOUEN BOUFFEMENT	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
GROSLAY FC	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
VIARMES BELLOY BEAUM	1	-	1
ADAMOIS OL	2	-	2
CERGY PONTOISE FC	2	-	2
PUISEUX LOUVRES 95	5	-	5

U14 DEPARTEMENTAL 4 / D	M	B	TOTAL
BEAUCHAMP AS	-	-	-
CORMEILLAIS ACS	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
ECOUEN BOUFFEMENT	-	-	-
FOSSÉS UF	-	-	-
FRETTOISE ES	-	-	-
MAGNY VEXIN FC	-	-	-
MONTIGNY FC 95	-	-	-
SURVILLIERS AVENIR	-	-	-
VAUREAL FCM	2	-	2
EAUBONNE CSM	2	-	2
DOMONT FC	F	F	F

F : équipe forfait général

Notre partenaire
FAIR - PLAY



EKINSPOUR



CDOS
VAL-D'OISE



Challenge 2022 Fair-Play Equipe 2023

TOTAL POINTS
BONUS / MALUS
AU 19/02/2023

CDM ANCIENS FUTSAL



CDM DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ADAMOIS OL	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
MERY MERIEL VESSANCO	-	-	-
PORTUGAIS PAIX VIVRE	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
CERGY PORTUGAIS	1	-	1
GONESSE RC	3	-	3
ERAGNY FC	4	-	4
MACCABI SARCELLES	4	-	4
JOUY LE MOUTIER FC	8	-	8
CORMEILLAIS ACS	11	-	11
FRANCO PORTUGAIS ARG	F	F	F

FUTSAL DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
AFS VAUREAL	-	-	-
ARNOUVILLE USC	-	-	-
ATTAINVILLE FUTSAL C	-	-	-
AVICEMME A.S.C.	-	-	-
MONTMORENCY FUTSAL	-	-	-
SANNOIS FUTSAL CLUB	-	-	-
CERGY PONTOISE FC	1	-	1
SPORTIFS DE GARGES	1	-	1
MARCOUVILLE CITY CP	4	-	4
PERSANAISE CFJ	4	-	4
EAUBONNE CSM	5	-	5
JOUY LE MOUTIER FC	F	F	F

CDM DEPARTEMENTAL 2	M	B	TOTAL
MCA FC	-	2	2
MENUCOURT AS	-	2	2
COURDIMANCHE AS	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
AS TOHO	1	-	1
E.S. HERBLAY	2	-	2
MAGNY VEXIN FC	4	-	4
VAUREAL FCM	19	-	19
DOMONT FC	F	F	F

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
AS FUTSAL ARGENTEUIL	-	-	-
BEZONS FUTSAL CLUB	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CP	-	-	-
MONTMAGNY FOOT SALLE	-	-	-
SPORTIFS DE GARGES	-	-	-
EAUBONNE CSM	1	-	1
GONESSE RC	2	-	2
MY SARCELLES FUTSAL	5	-	5
ERMONT AS	F	F	F

ANCIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ST LEU FC 95	-	4	4
OSNY FC	1	2	1
ARGENTEUIL RC	-	-	-
CERGY PORTUGAIS	-	-	-
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	2	-	2
CERGY PONTOISE FC	2	-	2
ARGENTEUIL FC	3	-	3
FRANCONVILLE FC	4	-	4
MONTMAGNY FC	4	-	4
ST BRICE FC	7	-	7

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL RC	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
OSNY UNITED	-	-	-
AFS VAUREAL	-	-	-
SANNOIS FUTSAL CLUB	2	-	2
ATTAINVILLE FUTSAL FC	2	-	2
FC GADJOSTARR FUTSAL	3	-	3

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / C	M	B	TOTAL
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
BEZONS FUTSAL CLUB	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
ST BRICE A.SO	-	-	-
PARMAIN FUTSAL A.S.	-	-	-
MONTIGNY LVDB	-	-	-
MT SARCELLES FUTSAL	-	-	-
AS FUTSAL ARGENTEUIL	-	-	-
ENTENTE M.M.B.	F	F	F

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
EARGNY FC	-	-	-
ECOUEU FC	-	-	-
FOSSÉS UF	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
USC SAINT GRATIEN	2	-	2
ENT BEAUMONT PERSAN	2	-	2
MONTSOULT BAILLET US	6	-	6
PORTUGAIS PAIX VIVRE	10	-	10
BEZONS USO	F	F	F
SOISY ANDILLY MARGNE	F	F	F

Notre partenaire
FAIR - PLAY



EKINSport



ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ST PRIX ES	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
BOUFFEMONT ACF	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
PORTUGAIS PERSAN ASC	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
GROSLAY FC	-	-	-
BELLOY ST MARTIN ASC	-	-	-
MARLY LA VILLE ES	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-

F : équipe forfait général

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15



Challenge 2022 Fair-Play Equipe 2023

TOTAL POINTS
BONUS / MALUS
AU 19/02/2023

SENIORS DAM SENIORS F



SENIORS DEPARTEMENTAL 1	MALUS	BONUS	TOTAL
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
ENTENTE SSG	1	-	1
ECOUEEN FC	3	-	3
ST BRICE FC	3	-	3
ST LEU 95 FC	3	-	3
CHAMPAGNE SFC 95	4	-	4
MARLY LA VILLE ES	6	-	6
GROSLAY FC	7	-	7
PERSAN US 03	7	-	7
OSNY FC	15	-	15
GOUSSAINVILLE FC	21	-	21
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / B	MALUS	BONUS	TOTAL
EAUBONNE CSM	-	-	-
GROSLAY FC	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
PIERRELAYE FC	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
ERAGNY FC	3	-	3
SOISY ANDILLY MARGEN	3	-	3
MARLY LA VILLE ES	5	-	5
VAUREAL FCM	7	-	7
BEZONS USO	9	-	9

SENIORS FEMINIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL FC	-	-	-
BELLOY ST MARTIN ASC	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOIURS	-	-	-
ENT. HERBLAY ST LEU	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
CERGY PONTOISE FC	3	-	3
COSMO TAVERNY	4	-	4
MONTMORENCY FC	6	-	6
ENT. FOSSES MARLY	6	-	6
ST PRIX ES	F	F	F
BEZONS USO	F	F	F
ENT. ESSG SOISY A.M.	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / C	MALUS	BONUS	TOTAL
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
ROISSY EN France US	1	-	1
CORMEILLAIS ACS	2	-	2
PARMAIN AC	2	-	2
CHAMPAGNE SFC 95	2	-	2
COURDIMANCHE AS	5	-	5
FONTENAY FC	15	2	13
MONTMORENCY FC	16	-	16
FOSSES UF	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / A	MALUS	BONUS	TOTAL
GONESSE R.C.	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
SARCELLES AAS	1	-	1
FRANCONVILLE FC	1	-	1
DEUIL ENGHIEEN FC	1	-	1
BEZONS USO	3	-	3
VIARMES ASNIERES OL	4	-	4
MERY MERIEL BESSANCO	5	-	5
ST PRIX ES	5	-	5
VAUREAL FCM	7	-	7
ARGENTEUIL FC	8	-	8
SOISY ANDILLY MARGEN	9	-	9

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / A	MALUS	BONUS	TOTAL
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
ST PRIX ES	-	-	-
DOMONT FC	1	-	1
CHARS AS	2	-	2
BRUYERES BERNES USM	3	-	3
MERY MERIEL BESSANCO	5	-	5
ENT. BEAUMONT MOURS	F	F	F
PUISEUX LOUVRES 95	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / B	MALUS	BONUS	TOTAL
CORMEILLAIS ACS	-	2	- 2
ENTENTE SSG	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE AS	-	-	-
ERAGNY FC	3	-	3
COSMO TAVERNY	3	-	3
MENUCOURT AS	4	-	4
ADAMOIS OL	4	-	4
OSNY FC	7	-	7
JOUY LE MOUTIER FC	16	-	16
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / B	MALUS	BONUS	TOTAL
E.S. HERBLAY	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CP	-	-	-
MONTMAGNY FC	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
PONTOISIENNE JS	3	-	3
BEAUCHAMP AS	5	-	5
BOUFFEMONT ACF	7	-	7
PUISEUX LOUVRES 95	7	-	7
PERSAN US 03	8	-	8
VEXIN A.S.	14	-	14
AUVERS ENNERY FC	F	F	F
ENT. BEAUMONT MOURS	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / A	MALUS	BONUS	TOTAL
DEUIL ENGHIEEN FC	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-
PONTOISIENNE JS	-	-	-
GAPEPB	1	-	1
NEUVILLE S/OISE AS	4	-	4
ECOUEEN FC	8	-	8
VIARMES ASNIERES OL	10	-	10
AUVERS ENNERY FC	14	-	14
GOUSSAINVILLE FC	14	-	14
THILLAY ESM	42	-	42
DOMONT FC	F	F	F
EZANVILLE ECOUEEN US	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / C	MALUS	BONUS	TOTAL
COURDIMANCHE AS	-	-	-
FONTENAY FC	-	-	-
FOSSES UF	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
ECLAIR DE PUISEUX	1	-	1
MAGNY VEXIN FC	1	-	1
VALLEE DU SAUSSER ES	3	-	3
ROISSY EN France US	6	2	4
FRETTOISE ES	6	-	6
PARMAIN AC	32	-	32
PIERRELAYE FC	F	F	F
EZANVILLE ECOUEEN US	F	F	F

F : équipe forfait général

Notre partenaire
FAIR - PLAY





Challenge Fair-Play 2022

Equipe 2023

TOTAL POINTS
BONUS / MALUS

AU 19/02/2023

U18
U16



U18 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL RC	-	-	-
CORMELLAIS ACS	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
ADAMOIS OL	2	2	-
GARGES FCM	1	-	1
SARCELLES AAS	3	-	3
VILLIERS LE BEL FC	4	-	4
ECOUEN FC	5	-	5
FRANCONVILLE FC	5	-	5
ST LEU 95	7	-	7
BEZONS USO	14	-	14
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ST LEU 95 FC	1	2	- 1
ENTENTE SSG	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
ARGENTEUIL FC	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	-	-	-
COSMO TAVERNY	2	-	2
CORMELLAIS ACS	7	2	5
OSNY FC	6	-	6
ADAMOIS OL	8	-	8
CERGY PONTOISE FC	11	-	11

U16 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
PERSAN US 03	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	-	-	-
MAGNY VEXIN FC	-	-	-
FOSSÉS F. U.	-	-	-
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
E.S. HERBLAY	1	-	1
GROSLAY FC	2	-	2
ST BRICE FC	4	-	4
VAUREAL FCM	7	-	7
ARNOUVILLE F. AS	29	-	29

U18 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
ADAMOIS OL	-	-	-
ARGENTEUIL FC	-	-	-
BEZONS USO	6	-	6
COURDIMANCHE AS	-	-	-
GONESSE RC	2	-	2
VAUREAL FCM	2	-	2
ERAGNY FC	3	-	3
MONTMAGNY FCM	4	-	4
ST PRIX ES	7	-	7
JOUY LE MOUTIER FC	8	-	8

U16 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
MONTMORENCY FC	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
ST PRIX ES	-	-	-
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
ENTENTE SSG	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	-	-	-
BEZONS USO	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
ERAGNY FC	1	-	1
MONYSOULT BAILLET US	3	-	3
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
MENUCOURT AS	-	2	- 2
COSMO TAVERNY	-	-	-
MONTMAGNY FC	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	3	-	3
PIERRELAYE FC	6	-	6
SARCELLES AAS	6	-	6
ERAGNY FC	6	-	6

U18 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
OSNY F.C.	-	2	- 2
ST BRICE FC	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	-	-	-
ARNOUVILLE F. AS	1	-	1
ROISSY EN France U.S.	1	-	1
DEUIL ENGHIEU FC	4	-	4
COSMO TAVERNY	5	-	5
ST OUEN L'AUMONE AS	5	-	5
ECOUEN FC	6	-	6
FOSSÉS UF	6	-	6
PERSAN US 03	9	-	9

U16 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
EN. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
ST BRICE FC	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE AS	-	-	-
FOSSÉS FU	-	-	-
OSNY FC	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	-	-	-
ERMONT AS	4	-	4
ARGENTEUIL FC	4	-	4
BRUYERES BERNES USM	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / D	M	B	TOTAL
SARCELLES AAS	-	-	-
SURVILLIERS AVENIR	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
DOMONT FC	-	-	-
GONESSE RC	2	-	2
COSMO TAVERNY	4	-	4
JOUY LE MOUTIER FC	4	-	4
PUISEUX LOUVRES 95	42	-	42
CERGY PONTOISE FC	F	F	F
EZANVILLE ECOUEN US	F	F	F

U18 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
GAFEPB	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
ENT CHAMPAGNE BEAUMON	-	-	-
ACADEMIE FOOTBALL CL	-	-	-
PIERRELAYE FC	-	-	-
GROSLAY FC	1	-	1
E.S. HERBLAY	1	-	1
MENUCOURT AS	3	-	3
GOUSSAINVILLE FC	8	-	8

U16 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
EN. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
ACADEMIE FOOTBALL CL	-	-	-
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
ADAMOIS OL	-	-	-
BEZONS USO	2	-	2
JOUY LE MOUTIER FC	3	-	3
PONTOISIENNE JS	10	-	10
VEXIN A.S.	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / E	M	B	TOTAL
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
VAUREAL FCM	-	-	-
ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
ENT. EBM VIARMES BELL	-	-	-
CORMELLAIS ACS	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
GAFEPB	-	-	-
ENT. PARMAIN SAUSSER	3	-	3
AUVERS ENNERY FC	4	-	4
EAUBONNE CSM	5	-	5
GOUSSAINVILLE FC	F	F	F
MARCOUVILLE CITY CP	F	F	F

U18 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
MONTMORENCY FC	-	-	-
ENT CHAMPAGNE BEAUMON	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
VAUREAL FCM	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
DOMONT FC	-	-	-
EZANVILLE ECOUEN US	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CP	F	F	F
VEXIN A.S.3	F	F	F

Notre partenaire
FAIR - PLAY



EKINSport

F : équipe forfait général



CNOS
VAL-D'OISE



Challenge Fair-Play Equipe

2022 ----- 2023

TOTAL POINTS
BONUS / MALUS

AU 19/022023

U14



U14 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
OSNY FC	2	8	- 6
ARGENTEUIL FC	-	-	-
ARGENTEUIL RC	-	-	-
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
FRANCONVILLE FC	1	-	1
ST BRICE FC	1	-	1
SARCELLES AAS	5	-	5
ERMONT AS	7	-	7

U14 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL RC	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
ERAGNY FC	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
ST BRICE FC	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE AS	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGEN	1	-	1
VAUREAL FCM	1	-	1
ST LEU 95 FC	5	2	3
ENTENTE SSG	7	-	7

U14 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
ROISSY EN France U.S.	-	2	- 2
COSMO TAVERNY	-	-	-
ECOUEEN BOUFFEMENT	-	-	-
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
VILLIERS LE BEL FC	-	-	-
PERSAN US 03	1	-	1
SOISY ANDILLY MARGEN	4	-	4
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
MONTMAGNY FC	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
SARCELLES AAS	2	-	2
PONTOISIENNE JS	3	-	3
GOUSSAINVILLE FC	3	-	3
ACADEMIE FC ERMONT	5	-	5
EZANVILLE ECOUEEN US	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
ENTENTE SSG	-	-	-
ERAGNY FC	-	-	-
GERGES FCM	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
FOSSÉS UF	1	-	1
ARNOUVILLE F. AS	2	-	2
DEUIL ENGHEN FC	2	-	2
ST OUEN L'AUMONE AS	2	-	2
ADAMOIS OL	3	-	3
BEZONS USO	23	-	23

U14 DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
CERGY PONTOISE FC	-	-	-
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
COSMO TAVERNY	-	-	-
COURDIMANCHE A S	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
ST BRICE FC	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-

U14 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL FC	-	-	-
ARNOUVILLE F. AS	-	-	-
DEUIL ENGHEN FC	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
BEZONS USO	2	-	2
MERY MERIEL BESSANCO	8	-	8
BRUYERES BERNES USM	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
MENUCOURT AS	3	4	- 1
ARGENTEUIL FC	-	-	-
CORMEILLAIS ACS	-	-	-
COURDIMANCHE AS	-	-	-
ENT. ES MARLY FONTEN	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
ACADEMIE FOOTBALL CL	5	-	5
AUVERS ENNERY FC	7	-	7

U14 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ST PRIX ES	-	2	- 2
CORMEILLAIS ACS	-	-	-
ECOUEEN BOUFFEMONT	-	-	-
FRANCONVILLE FC	-	-	-
GROSLAY FC	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
VIARMES BELLOY BEAUM	1	-	1
ADAMOIS OL	2	-	2
CERGY PONTOISE FC	2	-	2
PUISEUX LOUVRES 95	5	-	5

U14 DEPARTEMENTAL 4 / D	M	B	TOTAL
BEAUCHAMP AS	-	-	-
CORMEILLAIS ACS	-	-	-
E.S. HERBLAY	-	-	-
ECOUEEN BOUFFEMONT	-	-	-
FOSSÉS UF	-	-	-
FRETTOISE ES	-	-	-
MAGNY VEXIN FC	-	-	-
MONTIGNY FC 95	-	-	-
SURVILLIERS AVENIR	-	-	-
VAUREAL FCM	2	-	2
EAUBONNE CSM	2	-	2
DOMONT FC	F	F	F

F : équipe forfait général

Notre partenaire
FAIR - PLAY



EKINSPOORT



CDOS
VAL-D'OISE



Challenge 2022 Fair-Play Equipe 2023

TOTAL POINTS
BONUS / MALUS
AU 19/02/2023

CDM ANCIENS FUTSAL



CDM DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ADAMOIS OL	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
MERY MERIEL VESSANCO	-	-	-
PORTUGAIS PAIX VIVRE	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
CERGY PORTUGAIS	1	-	1
GONESSE RC	3	-	3
ERAGNY FC	4	-	4
MACCABI SARCELLES	4	-	4
JOUY LE MOUTIER FC	8	-	8
CORMEILLAIS ACS	11	-	11
FRANCO PORTUGAIS ARG	F	F	F

FUTSAL DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
AFS VAUREAL	-	-	-
ARNOUVILLE USC	-	-	-
ATTAINVILLE FUTSAL C	-	-	-
AVICEMME A.S.C.	-	-	-
MONTMORENCY FUTSAL	-	-	-
SANNOIS FUTSAL CLUB	-	-	-
CERGY PONTOISE FC	1	-	1
SPORTIFS DE GARGES	1	-	1
MARCOUVILLE CITY CP	4	-	4
PERSANAISE CFJ	4	-	4
EAUBONNE CSM	5	-	5
JOUY LE MOUTIER FC	F	F	F

CDM DEPARTEMENTAL 2	M	B	TOTAL
MCA FC	-	2	2
MENUCOURT AS	-	2	2
COURDIMANCHE AS	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
AS TOHO	1	-	1
E.S. HERBLAY	2	-	2
MAGNY VEXIN FC	4	-	4
VAUREAL FCM	19	-	19
DOMONT FC	F	F	F

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
AS FUTSAL ARGENTEUIL	-	-	-
BEZONS FUTSAL CLUB	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CP	-	-	-
MONTMAGNY FOOT SALLE	-	-	-
SPORTIFS DE GARGES	-	-	-
EAUBONNE CSM	1	-	1
GONESSE RC	2	-	2
MY SARCELLES FUTSAL	5	-	5
ERMONT AS	F	F	F

ANCIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ST LEU FC 95	-	4	4
OSNY FC	1	2	1
ARGENTEUIL RC	-	-	-
CERGY PORTUGAIS	-	-	-
CHAMPAGNE SFC 95	-	-	-
NEUVILLE S/OISE AS	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	2	-	2
CERGY PONTOISE FC	2	-	2
ARGENTEUIL FC	3	-	3
FRANCONVILLE FC	4	-	4
MONTMAGNY FC	4	-	4
ST BRICE FC	7	-	7

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL RC	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
OSNY UNITED	-	-	-
AFS VAUREAL	-	-	-
SANNOIS FUTSAL CLUB	2	-	2
ATTAINVILLE FUTSAL FC	2	-	2
FC GADJOSTARR FUTSAL	3	-	3

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
EARGNY FC	-	-	-
ECOUEU FC	-	-	-
FOSSÉS UF	-	-	-
GONESSE RC	-	-	-
MERY MERIEL BESSANCO	-	-	-
USC SAINT GRATIEN	2	-	2
ENT BEAUMONT PERSAN	2	-	2
MONTSOULT BAILLET US	6	-	6
PORTUGAIS PAIX VIVRE	10	-	10
BEZONS USO	F	F	F
SOISY ANDILLY MARGNE	F	F	F

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 / C	M	B	TOTAL
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
BEZONS FUTSAL CLUB	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
ST BRICE A.SO	-	-	-
PARMAIN FUTSAL A.S.	-	-	-
MONTIGNY LVDB	-	-	-
MT SARCELLES FUTSAL	-	-	-
AS FUTSAL ARGENTEUIL	-	-	-
ENTENTE M.M.B.	F	F	F

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ST PRIX ES	-	-	-
BEAUCHAMP AS	-	-	-
BOUFFEMONT ACF	-	-	-
GARGES FCM	-	-	-
PORTUGAIS PERSAN ASC	-	-	-
ROISSY EN France U.S.	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
MONTMORENCY FC	-	-	-
GROSLAY FC	-	-	-
BELLOY ST MARTIN ASC	-	-	-
MARLY LA VILLE ES	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-

Notre partenaire
FAIR - PLAY



EKINSport



CDOS
VAL-D'OISE

Nombre total de points de
MALUS - BONUS

et nombre de point de retrait au classement sportif

De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

F : équipe forfait général